



Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par vidéoconférence le mercredi 8 avril 2020, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de la ville de L'Île-Cadieus, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint et madame France D'Amour, greffière.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avant de débiter la séance du comité administratif, madame France D'Amour, greffière, prend les présences.

**CA 20-04-08-01** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

d'ouvrir la séance à 13 h 32.

**Proposition adoptée.**

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CA 20-04-08-02** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

**d'adopter** l'ordre du jour en retirant le point : 12.1.1 « Modification à la résolution 17-04-19-24 - Remplacement de la navette fluviale reliant Les Cèdres et Salaberry-de-Valleyfield - Aide financière : autorisation » et que ce point soit reporté à la prochaine séance du conseil de la MRC.

**Proposition adoptée.**

3. **PROCÈS-VERBAUX**

3.1 **SUIVI DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, fait le suivi des résolutions adoptées au comité administratif. Il informe que l'embauche d'étudiants prévue pour la saison estivale est suspendue en raison des décisions prises dans le cadre de la COVID-19.

3.2 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2020 : ADOPTION**

**CA 20-04-08-03** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Guy Pilon** et résolu

**d'adopter** le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 11 mars 2020 tel que présenté.

**Proposition adoptée.**

4. **PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS**



#### **4.1 MESURES DIRECTIVES ET DÉCISIONS DANS LE CADRE DE LA COVID-19**

##### **4.1.1 SÛRETÉ DU QUÉBEC : INFORMATION**

Capitaine Marc Robert, directeur des postes de la Sûreté du Québec de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, fait état de la situation au sein de la Sûreté du Québec dans le cadre de la COVID-19. Des interventions sont effectuées lors d'attroupements publics ou lors de dénonciations. Des constats d'infraction sont émis pour des commerces non essentiels en service, toutefois ils sont remis au Directeur des poursuites criminelles et pénales pour validation.

##### **4.1.2 DÉVELOPPEMENT VAUDREUIL-SOULANGES (DEV) : INFORMATION**

Madame Joanne Brunet, directrice générale de DEV, fait état de la situation des petits commerces de Vaudreuil-Soulanges en difficulté en raison de la COVID-19 qui est souvent relié à un manque de liquidité. Elle informe que toutefois les gouvernements fédéral et provincial ont commencé à mettre en place des programmes d'aide financière. Madame Brunet fait un rappel de la campagne d'achat local via la plateforme créée par DEV, qui inclut une carte interactive des commerces ouverts sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges.

Monsieur Guy Pilon, président de DEV et maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, fait part d'une lettre qu'il a adressée au premier ministre du Québec, concernant les commerces locaux jugés non essentiels qui se retrouvent défavorisés par la vente de mêmes produits qu'eux par les commerces de grandes surfaces.

##### **4.1.3 OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE VAUDREUIL-SOULANGES (ORHVS) : INFORMATION**

Monsieur Yvan Cardinal, président de l'ORHVS et maire de la ville de Pincourt, informe que la directrice générale et les employés de l'ORHVS poursuivent leur travail de prévention dans les logements de l'Office. Il souligne également que la Direction de la santé publique refuse actuellement d'informer si des cas de COVID ont été détectés dans les logements sociaux du territoire de Vaudreuil-Soulanges. Il est demandé que le conseil de la MRC se positionne à ce sujet lors de la prochaine séance du conseil.

##### **4.1.4 CMR**

Madame France D'Amour, greffière, informe ne pas avoir reçu d'autres directives du ministère de la Justice. Toutefois, les traitements des urgences avec le juge de la cour municipale sont maintenant effectués par téléphone pour éviter tout contact physique et d'échange de documents.

##### **4.1.4.1 REPORT DES SÉANCES DE COUR EN PÉRIODE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE : INFORMATION**

Madame France D'Amour, greffière, procède au dépôt du document.

##### **4.1.4.2 PLAN DE CONTINUITÉ DES SERVICES DES COURS MUNICIPALES DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19 EN VIGUEUR : DÉPÔT**

Madame France D'Amour, greffière, procède au dépôt du document. Elle souligne que ces correspondances confirment que les mesures mises en place pour la cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges respectent les directives de la juge en chef adjointe et des ministres de la Justice et des Affaires municipales et de l'Habitation.



#### **4.1.5 MRC**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, fait un suivi du maintien des services par la MRC. Il informe de la suspension de deux embauches, soit le poste d'ingénieur aux cours d'eau et le poste en communication. Il rappelle que plusieurs employés sont en télétravail, à l'exception des services de secrétariat et de finances qui sont maintenus sur place.

##### **4.1.5.1 PLAN DE CONTINUITÉ**

###### **4.1.5.1.1 RESSOURCES HUMAINES**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe qu'une rencontre de la table des ressources humaines a eu lieu le 6 avril dernier pour un suivi du plan de continuité et pour la poursuite des autres dossiers.

###### **4.1.5.1.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe avoir reçu une confirmation que OVPAC, organisme offrant du transport médical, reprendra ses services sous peu.

###### **4.1.5.1.3 INFO TERRITOIRE**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe que les municipalités continuent de faire parvenir leurs demandes au service Info territoire en cette période de la COVID-19.

###### **4.1.5.1.4 BÂTIMENT ET INFRASTRUCTURES**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe que le recensement de la fibre optique sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges sera bientôt complété.

###### **4.1.5.1.5 COURS D'EAU**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe que dans le cadre de la crue printanière 2020, le niveau d'eau est surveillé quotidiennement.

###### **4.1.5.1.6 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, informe que la révision du schéma d'aménagement et de développement (SARD3) ainsi que le plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) se poursuivent malgré la crise pandémique.

###### **4.1.5.1.7 SÉCURITÉ**

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, informe qu'un comité « plan pandémie » pourrait être créé au besoin selon l'évolution de la crise en cours.



#### 4.1.5.1.8 ENVIRONNEMENT

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, informe qu'une rencontre de la Société de gestion des matières résiduelles a eu lieu pour des suivis de dossiers et des renouvellements de contrats.

#### 4.1.5.1.9 COMMUNICATION

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, informe que les équipes de communications de la MRC et de DEV travaillent en collaboration pour éviter que l'information circule en double.

#### 4.1.5.1.10 ADMINISTRATION ET GESTION BUDGÉTAIRE

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, informe que l'auditrice continue à travailler les dossiers administratifs et budgétaires pour le rapport des états financiers prévu pour dépôt en juin 2020.

#### 4.1.5.2 FONDS D'URGENCE – AIDE AUX ENTREPRISES ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES : DÉPÔT

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, procède au dépôt du document. Il informe qu'un premier dégrèvement a eu lieu le lundi précédent aux organismes communautaires ayant des besoins financiers immédiats.

#### 4.1.5.3 CENTRAIDE – AIDE AUX ORGANISMES DE LA RÉGION DE VAUDREUIL-SOULANGES : SUIVI

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe que la première rencontre du comité d'allocations de Centraide ayant pour but de cibler les urgences dans le cadre de la COVID-19 aura lieu le 9 avril 2020.

### 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

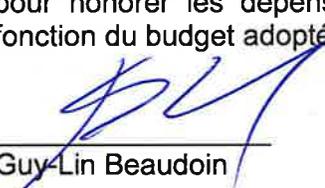
#### 5.1 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

##### 5.1.1 LISTE DES PAIEMENTS EN FONCTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

**CA 20-04-08-04** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Daniel Martel**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin** et résolu

**de recommander** au conseil de la MRC l'adoption de la liste MRC 20-04-08 des comptes payés, à payer et des dépôts directs.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 20-04-08, le tout en fonction du budget adopté ».

  
\_\_\_\_\_  
Guy-Lin Beaudoin

**Proposition adoptée.**



## 5.2 GREFFE ET LÉGISLATION

### 5.2.1 CENTRE D'ARCHIVES DE VAUDREUIL-SOULANGES : SUIVI

Monsieur Patrick Bousez, préfet, informe que le processus de négociation pour l'immeuble sis au 12, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Polycarpe se poursuit et qu'une offre d'achat a été déposée. Une réponse à l'offre d'achat devrait être remise pour le 9 avril 2020.

### 5.2.2 ENTENTE ENTRE LA MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES ET LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) POUR LE MAINTIEN D'UNE LIAISON CYCLABLE INTER-MRC PERMANENTE POUR LA TRAVERSÉE DU FLEUVE SAINT-LAURENT : SUIVI

Monsieur Patrick Bousez, préfet, informe que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a annoncé que les installations pour une traverse cyclable sur le pont Monseigneur-Langlois seraient permanentes et non temporaires tel que prévu à l'entente entre la MRC de Beauharnois-Salaberry, la MRC de Vaudreuil-Soulanges et le MTQ. Une rencontre est prévue avec le MTQ prochainement pour valider cette information et revoir l'entente s'il y a lieu.

### 5.2.3 COOP CSUR ET PROGRAMME LARGE BANDE 2 DU CRTC : DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT la demande d'appui de Coop-CSUR, coopérative de solidarité à but non lucratif oeuvrant dans le secteur des télécommunications, pour son projet de déploiement de fibre optique dans l'Ouest de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE les retombées du projet permettront aux citoyens et aux entreprises de la région d'avoir une connexion Internet adéquate pour les décennies à venir et ainsi profiter des avantages et opportunités qu'offre l'accès au réseau informatique mondial;

POUR CES MOTIFS,

**CA 20-04-08-05** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

**d'appuyer** le projet de déploiement de fibre optique sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges de Coop CSUR et de **demander** au CRTC de leur accorder du financement dans le cadre du programme Large bande 2.

**Proposition adoptée.**

## 5.3 BÂTIMENTS

Aucun sujet traité.

## 6. COMMUNICATION

Aucun sujet traité.

## 7. RESSOURCES HUMAINES

Ce point a été traité en 4.1.5.1.1.



---

**8. SÉCURITÉ**

**8.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8.1.1 SÛRETÉ DU QUÉBEC – TROP-PERÇU : SUIVI**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, informe que la MRC a reçu le remboursement du trop-perçu 2019 de la Sûreté du Québec et que le montant a été remis à l'auditrice pour traitement rapide.

**8.2 SÉCURITÉ INCENDIE**

Aucun sujet traité.

**8.3 SÉCURITÉ CIVILE**

**8.3.1 SUIVI HYDROLOGIQUE : INFORMATION**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe qu'une première rencontre a eu lieu concernant le monitoring des cours d'eau sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges, une deuxième est à venir. À première vue, la crue printanière 2020 semble bien aller.

**8.3.2 AUTOROUTE 20 ET PONT PROULX : SUIVI**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, informe qu'il n'a pas de suivi du ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le cadre du Pont Proulx. Il s'appête à faire une relance dans les prochains jours.

**9. COUR MUNICIPALE**

Ce point a été traité en 4.1.4.

**10. ENVIRONNEMENT**

**10.1 COURS D'EAU**

**10.1.1 AVIS DE RÉSILIATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE - ENTENTE RELATIVE AUX TRAVAUX DANS LES COURS D'EAU DES BASSINS VERSANTS 1, 13, 21 ET 26 : DÉPÔT**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, procède au dépôt du document.

**10.2 MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**10.2.1 CORRESPONDANCE DE RECY-QUÉBEC ADRESSÉE AUX TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : DÉPÔT**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.



**10.2.2 AFFAIRE DE L'ARRANGEMENT SOUS LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES (LACC) DE REBUTS SOLIDES CANADIENS INC. ET AL : SUIVI**

Madame Julie Labelle, agente de développement en environnement, fait un suivi dans l'affaire de l'arrangement sous la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC) de Rebutts Solides Canadiens Inc. et al.

**10.3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Aucun sujet traité.

**10.4 ÉCOCENTRES**

Aucun sujet traité.

**11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

**11.1 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE**

**11.1.1 AVIS DE CONFORMITÉ**

**11.1.1.1 VILLE DE SAINT-LAZARE – RÈGLEMENT NUMÉRO 1077**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1077 a pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro 771 afin de réduire le nombre minimal de cases de stationnement hors-rue exigé pour certains usages commerciaux dans le noyau villageois;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 1077 de la ville de Saint-Lazare indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

**CA 20-04-08-06** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Guy Pilon**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu

**que** le comité administratif **émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 1077 de la ville de Saint-Lazare.

**Proposition adoptée.**

**11.1.1.2 MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE – RÈGLEMENT NUMÉRO 529-21**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 529-21 a pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro 529 afin de créer à même une zone industrielle, une zone publique et communautaire ainsi que d'introduire la grille des usages et des normes correspondante;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du règlement numéro 529-21 de la municipalité de Saint-Zotique indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

**CA 20-04-08-07** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Guy Pilon**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu



**que** le comité administratif **émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 529-21 de la municipalité de Saint-Zotique.

**Proposition adoptée.**

**11.1.1.3 VILLE DE VAUDREUIL-DORION — RÈGLEMENTS NUMÉRO 1270-64 ET 1275-282**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1270-64 a pour objet de modifier le Règlement du plan d'urbanisme numéro 1270 afin de retirer le nombre d'unités applicables aux habitations contiguës dans une aire résidentielle de moyenne et forte densité;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1275-282 a pour objet de modifier le Règlement de zonage numéro 1275 afin de modifier la grille des usages et normes de la zone H1-446 en ce qui concerne la hauteur, le rapport plancher/terrain et l'architecture des bâtiments principaux;

CONSIDÉRANT les rapports d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) des Règlements numéro 1270-64 et 1275-282 de la ville de Vaudreuil-Dorion indiquant leur conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

**CA 20-04-08-08** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Guy Pilon**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu

**que** le comité administratif **émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé des Règlements numéro 1270-64 et 1275-282 de la ville de Vaudreuil-Dorion.

**Proposition adoptée.**

**11.2 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ**

Ce point a été traité en 4.1.5.1.6.

**12. DÉVELOPPEMENT**

**12.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**12.1.1 MODIFICATION À LA RÉSOLUTION 17-04-19-24 - REMPLACEMENT DE LA NAVETTE FLUVIALE RELIANT LES CÈDRES ET SALABERRY-DE-VALLEYFIELD - AIDE FINANCIÈRE : AUTORISATION**

Ce point sera traité à la séance du conseil du 15 avril 2020.

**12.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

Ce point a été traité en 4.1.5.1.2.

**13. TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE**

**13.1 COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES – DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE LA MONTÉRÉGIE : INFORMATION**



Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, fait un résumé de la rencontre des directeurs généraux de la Montérégie et de l'agglomération de Longueuil. Ce comité de pratiques a pour but de faire le portrait des mesures gouvernementales en place et d'échanger toutes informations reliées à la COVID-19.

**14. HABITATION**

Ce point a été traité en 4.1.3.

**15. AFFAIRES NOUVELLES**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, informe que depuis l'état d'urgence sanitaire décrété, des rencontres hebdomadaires ont lieu entre les députés du territoire de Vaudreuil-Soulanges et lui. Ces rencontres ont pour but de travailler en collaboration dans la situation de la COVID-19 et de partager de l'information.

**16. RAPPORT DES ÉLUS**

Aucun sujet traité.

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS**

Aucune question citoyenne puisque la séance du comité administratif est à huis clos par vidéoconférence.

**18. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**CA 20-04-08-09** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

**que** la séance soit levée à 14 h 44.

**Proposition adoptée.**

PATRICK BOUSEZ  
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN  
Directeur général et secrétaire-trésorier